

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Commercialisation de technologies

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)  
Rapport publié le 14/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, économie, gestion (DEG)

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Commercialisation de Technologies* existe depuis 2002 et est dispensée sur deux sites : l'institut universitaire de technologie (IUT) de Nancy Brabois et l'IUT Henri Poincaré de Longwy. Elle est proposée en alternance ou en formation initiale de stage de fin d'études. Elle s'insère dans un domaine disciplinaire principal : le commerce, et un domaine disciplinaire secondaire : la commercialisation de technologies. La LP *Commercialisation de Technologies* entre dans le Collégium Technologie. Elle s'adresse à des étudiants titulaires de diplôme universitaire de technologie (DUT), brevet de technicien supérieur (BTS), licence générale deuxième année (L2) dans des domaines techniques ou scientifiques, ou bien encore à des personnes au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou d'une validation des acquis professionnels (VAP).

## Analyse

Objectifs
<p>La formation expose clairement son objectif basé sur la recherche de la double compétence. Les métiers visés sont globalement bien identifiés et s'inscrivent dans l'orientation de former des technico-commerciaux capables d'intervenir dans les activités industrielles ou techniques. Les emplois occupés apparaissent très majoritairement être en rapport avec l'objectif de cette licence professionnelle (LP).</p>
Organisation
<p>La LP est structurée en quatre unités d'enseignement (UE) pour un volume horaire global de 435 heures. Les quatre UE sont proposées au seul semestre 5. Le semestre 6 est constitué du projet tutoré, du stage et d'un module optionnel dédié à la création et la reprise d'entreprise.</p> <p>La lisibilité et la cohérence des enseignements sont difficiles à appréhender. Un certain nombre d'intitulés de cours recoupent des intitulés de modules dans lesquels ils ne sont pas insérés. Au regard d'un objectif d'acquisition de compétences commerciales, il n'apparaît pas clairement et dans une proportion de volume horaire significative, d'enseignement de <i>Négociation Commerciale</i>.</p> <p>Dans le dossier d'autoévaluation, il est fait mention de débouchés tels que responsable service achat ou responsable vente import-export ; aucun enseignement de cette LP n'est en rapport direct avec ces métiers et des compétences correspondantes (environnement international).</p> <p>Il en est de même pour la mention, dès lors que les entreprises recherchent des compétences dans le domaine <i>web marketing</i> et du <i>marketing social</i>, alors qu'aucun enseignement ne correspond à ces éléments et aucun lien n'est établi dans le dossier entre des compétences en marketing social et la LP <i>Commercialisation de Technologies</i>. Il est fait mention d'une fiche ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) E1101 <i>Animation de site multimédia</i> ; la LP ne semble pas donner accès à ce type de métier.</p>

La formation est proposée sur deux sites (Longwy et Nancy), mais les mécanismes de coordination et de collaboration entre ces deux sites ne sont que sommairement évoqués.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
La LP <i>Commercialisation de Technologies</i> est affichée comme la seule en Lorraine. L'insertion de la formation dans son environnement est très favorable au regard du nombre d'entreprises présentes. Au niveau régional, il existe une licence professionnelle à Colmar (Haut-Rhin) présentée comme proche thématiquement et au niveau national une autre est mentionnée à Roanne (Loire, région Auvergne-Rhône-Alpes).
<b>Equipe pédagogique</b>
L'équipe pédagogique fait apparaître une très faible présence d'enseignants-chercheurs. Il est fait mention que les enseignants-chercheurs assurent 11,50 % du volume des enseignements dispensés, mais il n'est pas fait mention de cet indicateur par site. Les responsables de formation sont respectivement professeur agrégé (PRAG) pour le site de Longwy et professeur certifié affecté dans l'enseignement supérieur (PRCE) pour le site de Nancy. L'information fournie ne permet pas toujours d'apprécier le niveau de compétence et de responsabilité des intervenants professionnels. Il est difficile d'apprécier la pertinence entre les profils des intervenants professionnels et leurs enseignements en termes notamment du cœur de métier car la présentation de la formation ne fait pas apparaître ces distinctions (seule la fonction de responsable d'UE apparaît). Les professionnels vacataires assurent 45 % du volume horaire des enseignements dispensés mais il n'est pas fait mention de cet indicateur par site.
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
Il apparaît une baisse des effectifs depuis 2011 pour le site de Longwy (de 28 à 19 étudiants). Les effectifs demeurent stables sur le site de Nancy (entre 22 et 20 étudiants). Sur l'ensemble des deux sites, la baisse est constante depuis 2009 (de 57 à 39 étudiants en 2015). Il n'est pas fait mention d'explications sur ces évolutions. En ce qui concerne le taux de réussite, il est très satisfaisant sur les deux sites (il est même de 100 % en 2014). La poursuite d'études est en progression (30 %), ce qui éloigne le diplôme de son objectif primordial. Un taux important de poursuites d'études est réalisé au sein même de l'Université de Lorraine. L'insertion professionnelle est appréciable mais le dossier ne permet pas d'identifier les types de postes occupés ou les niveaux de rétribution obtenus. Le taux d'insertion professionnelle à 18 mois après obtention du diplôme est au minimum de 89 % pour la période 2009 à 2012 pour le site de Nancy. Le taux d'insertion professionnelle à 18 mois après obtention du diplôme pour le site de Longwy est en constante et importante diminution sur la même période (2009 : 100 % ; 2010 : 88 % ; 2011 : 75 % ; 2012 : 50 %). Il serait intéressant de savoir si des démarches de compréhension de ce phénomène de baisse ont été engagées.
<b>Place de la recherche</b>
La place de la recherche dans ce cursus est peu évoquée.
<b>Place de la professionnalisation</b>
La réflexion sur l'évolution des métiers se fait en particulier lors des conseils de perfectionnement annuels. Elle est complétée lors des visites de stage et le suivi des alternants, ainsi que lors de la soutenance des projets tutorés et des périodes de stage. La professionnalisation s'appuie sur une acquisition progressive des compétences métiers à travers des interventions de professionnels. Les contrats de professionnalisation sont beaucoup plus en présence sur le site de Nancy que sur le site de Longwy (21 contrat de professionnalisation sur le site de Nancy pour la période 2013 à 2015, et trois pour le site de Longwy sur la même période).
<b>Place des projets et des stages</b>
Le projet tutoré est modulé en fonction du fait que l'étudiant choisisse un module libre (30 heures), auquel cas il est d'un volume horaire de 110 heures (25,29 % du volume de la formation), ou que ce dernier ne choisisse pas ce module libre, et dans ce cas le projet tutoré est de 140 heures. Il ne concerne paradoxalement que les étudiants en formation initiale. Pour les apprentis, le dossier est peu précis. Le lancement des projets tutorés a lieu en septembre lors de la visite des locaux de Promotech (pépinière d'entreprises située à Nancy) ; ils font l'objet de conventions de projets tutorés. La formation intègre une période de stage conséquente : 14 semaines au minimum. Un suivi et un tutorat sont mis en

place pour accompagner l'étudiant dans le choix de sa mission, la préparation de son mémoire et la soutenance de son rapport de stage.
<b>Place de l'international</b>
Une activité internationale s'exprime par le départ d'un étudiant par année (en semestre 6), et l'accueil de deux étudiants mexicains.
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
Le recrutement est organisé au niveau de chaque site. Une commission par site est créée. Des entretiens collectifs sont organisés. D'autres entretiens individuels plus poussés sont évoqués notamment au bénéfice des entreprises à la recherche d'un apprenti. Par ailleurs, un jury d'admission commun aux deux sites est programmé vers la fin juin. Au final, le dossier manque de clarté et la procédure de recrutement gagnerait à être plus explicite.
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
Le numérique est encore peu exploité. La modalité d'enseignement la plus utilisée reste le présentiel en petit groupe de 20 participants. Il n'existe quasiment aucune Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) sur cette formation (une VAE en 2013 sur le site de Longwy et aucune sur le site de Villiers-lès-Nancy).
<b>Evaluation des étudiants</b>
Les modalités d'évaluation des étudiants sont conformes aux règles et s'appuient sur le contrôle continu avec des épreuves écrites et orales. Les projets et les stages bénéficient d'une pondération conséquente, ce qui reste en cohérence avec le positionnement professionnel de la formation. Des jurys sont communs aux deux sites de Nancy et Longwy à savoir lors de l'admission, à la fin du semestre 5 et pour la délivrance du diplôme.
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
Les compétences principales recherchées sont bien identifiées mais le suivi de l'acquisition de ces compétences par les étudiants n'est pas encore formalisé par un support ou document explicite.
<b>Suivi des diplômés</b>
Le suivi des diplômés est assuré par une enquête réalisée lors de la remise des diplômes environ cinq mois après la sortie de la formation. Tous les ans, un questionnaire par mail est adressé aux étudiants et est réalisé 12 mois après la sortie des étudiants. Il est également assuré par le biais des enquêtes de l'Observatoire de la Vie Universitaire (OVU) à six et 18 mois. Les taux de retour sont appréciables et dépassent généralement les 60 %.
<b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b>
Un conseil de perfectionnement est constitué. Un seul compte-rendu est disponible dans le dossier. Il est difficile d'apprécier le rôle que joue ce conseil dans l'évolution de la formation. Un procédé d'évaluation des enseignants par les étudiants est organisé via un questionnaire en ligne. Toutefois, le dossier n'apporte pas de clarification sur cette démarche et ne précise pas dans quelle mesure cela est exploité dans l'optique d'améliorer le fonctionnement et la gestion du diplôme.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Une formation à compétence double : technique et commerciale.
- Une offre bien positionnée dans son environnement.
- Une professionnalisation via l'alternance en contrat de professionnalisation sur le site de Nancy.
- Une insertion professionnelle satisfaisante, en particulier sur le site de Nancy.

### Points faibles :

- L'absence d'un syllabus détaillé.
- Très peu d'enseignants-chercheurs.
- Un taux de poursuite d'études important.
- La quasi absence de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour cette formation.

### Avis global et recommandations :

La formation est distinctive et bien positionnée dans son environnement. Elle permet d'occuper des métiers en rapport avec ses objectifs. Un renforcement de l'équipe pédagogique en enseignants-chercheurs et un meilleur équilibre des équipes pédagogiques entre les deux sites pourraient être envisagés. Il serait nécessaire de formaliser un syllabus détaillé de la formation.

# Observations de l'établissement

Objet : Réponse aux remarques et préconisations du rapport d'évaluation HCERES

Organisation :

Dans le projet d'accréditation, un Module "Négociation Commerciale" apparaît.

Il est intégré dans une UE "Management des ressources Commerciales"

Codes ROME, débouchés, compétences :

Une plus grande vigilance sera apportée sur les codes ROME et seuls les débouchés vers lesquels la formation conduit seront retenus.

Equipe pédagogique :

Des discussions sont en cours de concrétisation et la collaboration semble pouvoir se mettre en place par une mutualisation des ressources humaines entre les sites de Nancy et Longwy.

La participation des enseignants chercheurs du département R&T dans les enseignements d'informatique, la sollicitation des enseignants chercheurs du domaine Droit-Economie-Gestion pour les enseignements de cœur de métier constituent des pistes d'amélioration.

Poursuite d'études :

Nous refusons systématiquement de rédiger un avis de poursuite d'études et nous indiquons clairement que la vocation d'une licence professionnelle est l'insertion professionnelle immédiate.

A partir de 2017-2018, l'ouverture à l'apprentissage permettra très certainement de limiter cette tendance. Les étudiants pourront en effet avec l'apprentissage construire un projet professionnel plus ancré vers l'insertion professionnelle dans l'entreprise où ils auront réalisé leur alternance.

Incontestablement, l'apprentissage est une demande des entreprises partenaires.

Recrutement :

Un travail important est réalisé dans le recrutement.

Toute l'organisation des entretiens individuels et collectifs ainsi que la collaboration avec les industriels pour aboutir à de l'alternance aurait pu faire l'objet de plus longs développements.

Place du numérique :

La future accréditation permettra de mieux appréhender cette ambition de l'emploi du numérique.

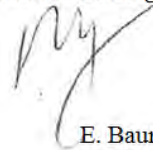


Au sein de l'IUT Nancy-Brabois, un relais pédagogie et numérique et depuis peu des conseillers pédagogiques sont présents afin d'aider à la rénovation pédagogique via le numérique notamment.

Conseil de perfectionnement :

La future accréditation apportera une attention particulière au mode fonctionnement du conseil de perfectionnement, à son rôle et à ses missions.

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner